



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 janvier 2015

Ordre du Jour

- * Rapport d'activité de l'année 2014
- * Rapport financier de l'année 2014
- * Détermination du montant de l'adhésion 2015
- * Renouvellement du Conseil Collégial
- * Questions diverses

Présents : Madeleine ALECKI, Agnès AMELIN, Marc BOGAS, Dominique BRET, Joëlle CORRAL, Laurence COTTEN, Cathy DELSAUX, Dany DELUCHE, Michèle DIXON, Ghislaine DOUCET, Sabine DOUZAMY, Colette GALLAND, Dominique GIRALDA, Martine GRENOUILLET, Marie GUILLOU, Marie-France GUYOT, Solange HARNIE-COUSSAU, Yannick MARTIN-BRUNET, Catherine MINERAY, Nathalie MOUSLI, Mme et M. PICOT, Marie des Lys SAITTA, Danielle SANZ, Emmanuelle SPITERI.

Excusés : Sylvie CESARD, François DUBOURG, Annie et Jacques VITRY.

* * *

La séance débute à 18 heures 45.

Présidente de séance : Dominique BRET

Secrétaire de séance : Dany DELUCHE

26 familles sont présentes ou représentées.

Remerciements à la Mairie, l'ABC et les coordinateurs.

Rappel de la composition du bureau actuel :

coordinateurs généraux : Dominique BRET, Joëlle CORRAL et François DUBOURG

trésorière-adjointe : Danielle SANZ (Sylvie CESARD, trésorière a démissionné lors de sa prise de fonction d'adjointe auprès de la municipalité)

secrétaire : Dany DELUCHE

secrétaire adjoint : Marc BOGAS

I - Rapport d'activité 2014

128 adhérents (environ 15 % en moins par rapport à 2014)

Cela reste cependant une grosse AMAP, avec 16 contrats (dont un nouveau contrat porc) et 42 coordinateurs (soit un amapien sur 3).

Des cartes d'adhésion ont été faites l'année dernière. Elles seront données aux amapiens en 2015 lors de leur prise d'adhésion (obligatoire pour pouvoir souscrire un quelconque contrat).

Aide à la livraison :

Normalement, elle devrait s'effectuer 3 fois dans l'année (engagement de l'amapien lors de l'adhésion à AMAPlanète-Blanquefort). Étant donné le nombre d'adhérents, 2 suffisent et souvent 1 seule est demandée à ceux qui ne prennent qu'un seul contrat. En grande majorité les amapiens "jouent le jeu" sans aucune difficulté, on gère au mieux les 2 ou 3 récalcitrants. Il est rappelé que l'engagement à AMAPlanète comprend jusqu'à 3 permanences par an et que, s'il n'est pas tenu, l'exclusion de l'association peut être envisagée.

Réunion du 24 avril avec les producteurs :

10 producteurs et 20 coordinateurs étaient présents. Moment convivial. A ce jour étaient enregistrées 111 adhésions. Chacun a pu s'exprimer sur son contrat, les absents avaient fait parvenir leurs observations.

Discussion sur le résultat de l'enquête de satisfaction qui n'a pas été évidente à exploiter car nous ne sommes pas professionnels de cet item. 32 réponses exploitables. Ce questionnaire a permis de faire quelques modifications sur certains contrats (pain, produits ménagers, plantes aromatiques notamment). Dans l'ensemble, il se dégage une grande satisfaction quant aux produits et au fonctionnement de l'Amap.

Des badges ont été distribués aux producteurs et coordinateurs afin que les amapiens puissent reconnaître, chaque jeudi, les responsables de chaque contrat et les producteurs.

Manifestations :

- Le Festival Nature le 13 septembre : certains ont suivi la transhumance le matin. A tour de rôle, certains d'entre nous ont tenu le stand des gobelets consignés. 29€ de gain. Animations diverses. Cela a permis de découvrir des associations, et des producteurs locaux.

- Repas annuel le 10 octobre : 98 personnes (producteurs et amapiens). La soirée a débuté par une pièce de théâtre donnée par la troupe "Théâtre-Expression". Avis nuancés. Sangria, tapas, paella, dessert : très appréciés. Le plat a été concocté par Philippe Gallès, pour le compte des Éclaireurs de France.

- Téléthon : Des lots ont été offerts pour son loto dont un bon pour des séances de coaching sportif (valeur 240 €) par un amapien. Une bourriche a été confectionnée grâce aux dons des producteurs et amapiens. Avec les 29€ gagnés par la tenue du stand lors du Festival Nature, nous avons acheté une cafetière.

Le blog : + de 9000 visites. Problème de "robots" et il est nécessaire de faire un entretien suivi pour supprimer les spams. Tout le monde semble satisfait de son fonctionnement, il est simple et fonctionnel et il n'est pas nécessaire de le modifier.

Projets pour 2015 :

- **Matériel** : certains plateaux et tréteaux prêtés par la mairie sont à renouveler. Il est envisagé d'investir dans du nouveau matériel. Ce n'est pas urgent mais il faut commencer à faire des recherches (prix et qualité).

- Nous souhaitons approfondir notre relation avec les producteurs. Coordinateurs du contrat ainsi que coordinateurs généraux se doivent d'aller les rencontrer sur leurs exploitations. Objectif : 1 ou 2 fois dans l'année.

D'autre part, il est dommage que lors d'une journée « portes ouvertes » seuls les coordinateurs soient présents ou que notre Amap ne soit pas représentée. Nous devons motiver les coordinateurs de chaque contrat et les amapiens pour se déplacer chez le producteur et inciter au covoiturage.

Dans cet esprit, il a été décidé, au cours de la dernière réunion du Conseil Collégial, de rembourser les frais kilométriques de déplacement.

II - Rapport financier 2014

Compte de résultat (voir PJ) : Adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel (voir PJ) adopté de la même façon.

Commentaires :

Pour l'achat de matériel (tables et tréteaux), une étude est à faire.

Frais de déplacements : ils concernent les visites « officielles » chez les producteurs dont 7 sont assez loin, les réunions du CIVAM ou autres rencontres utiles pour le fonctionnement de l'AMAP. soit remboursement des frais soit déduction fiscale. A étudier (pour les associations d'utilité publique ?).

Pas de frais prévus pour le Téléthon.

III - Détermination du montant de la cotisation

La décision de conserver le montant de la cotisation à 10 euros pour 2015 est prise à l'unanimité.

IV - Désignation des membres du Conseil Collégial

19 personnes se sont présentées et ont été élues à l'unanimité. Dans l'ordre alphabétique :

Agnès AMELIN, Marc BOGAS, Dominique BRET, Joëlle CORRAL, Laurence COTTEN, Cathy DELSAUX, Dany DELUCHE, Michèle DIXON, Ghislaine DOUCET, François DUBOURG, Colette GALLAND, Dominique GIRALDA, Marie GUILLOU, Solange HARNIE-COUSSAU, Yannick MARTIN-BRUNET, Nathalie MOUSLI, Marie des Lys SAITTA, Danielle SANZ, Emmanuelle SPITERI.

V - Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 19 h 45.

La Secrétaire de séance,
Dany DELUCHE



La Présidente de séance,
Dominique BRET

